



Le Saint-Siège

MESSAGE DU PAPE PIE XII AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POLONAISE, M. RACZKIEWICZ*

14 septembre 1944

Vous avez voulu vous adresser une fois encore à Nous, dans un élan de filiale confiance, pour Nous manifester les graves préoccupations que vous causent, ainsi qu'à votre gouvernement, les tristes nouvelles qui arrivent de Pologne, et notamment de la lutte qui est en cours dans la ville de Varsovie.

Nous n'avons pas besoin de vous redire quel profond écho trouvent dans Notre âme les douleurs de toutes les victimes de cette terrible guerre, et parmi elles, de façon toute particulière, celles de Nos bien-aimés fils de Pologne, qui affrontent depuis cinq ans d'indicibles angoisses et des tribulations sans nombre. Le récent appel que Nous ont adressé les femmes de Varsovie Nous a ému jusqu'au fond de l'âme.

Vous savez d'autre part que, de même que Nous n'avons cessé de prier et de faire prier le Tout-Puissant pour que, dans sa miséricorde, il abrège les jours de douleur et hâte l'heure de la paix, ainsi, à maintes reprises, au cours de ces années, Nous avons élevé la voix pour rappeler au monde aussi bien les principes qui doivent régler la conduite de la guerre que les fondements de justice et de charité sur lesquels devra reposer l'édifice de la paix future. Paix que, il y a quelques semaines encore, recevant en une audience particulièrement chère un groupe choisi de Nos fils de Pologne, Nous augurons durable et accompagnée d'une heureuse prospérité pour votre nation.

Chacun sait que, dans l'exercice de Notre ministère apostolique, Nous nous sommes élevé, avec tous les moyens dont Nous disposons, pour la défense des opprimés et avons invoqué pour eux la protection du droit.

En ce qui concerne en particulier la Pologne, qui se fait gloire du titre de *semper fidelis*, Nous avons appelé de Nos vœux l'heure de sa résurrection, Aussi est-ce de tout cœur que Nous accueillons le nouvel appel qui Nous est adressé, désireux de ne rien négliger de ce qui est en

Notre pouvoir pour sauver tant de vies humaines menacées.

Dieu veuille agréer Nos désirs et Nos supplications, rendre efficace Notre activité et faire que cessent de couler tant de sang et tant de larmes. C'est avec cette prière sur les lèvres et ces sentiments dans le cœur que Nous accordons à tous ceux et celles qui l'ont invoquée avec des accents si émouvants, à vous-même, cher fils, et à toute la nation polonaise dont vous vous êtes fait l'interprète, en témoignage de Notre paternelle affection et comme gage de l'aide céleste et du réconfort dans l'angoisse, Notre Bénédiction apostolique.

* *Documents Pontificaux* 1944, p.164-165.

Actes et documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre mondiale, vol. 10, p.398-399.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana